



L'an deux mil dix huit le 11 avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleyber–Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry PIRIOU, maire

Étaient présents : Piriou Thierry, Gaouyer Nathalie, Fer Michel, Joël Huet, Croguennec Jean-François, Parcheminal Marie Claire, Dilasser Martine , Zouaillec Yvon, Vieillard Marie Claude, Goulhen Géraldine, Inizan Frédéric, Kerguillec Julien, , Crenn Gilles, Le Bozec Sandrine ,, Larhantec Danièle,

Absents : Christian Jacq (procuration M Fer), Sylvie Rodde (procuration N Gaouyer )

Péran Bruno, (procuration T Piriou), Hameury Eddie, Da Silva Maria des Lourdes

*Secrétaire de séance Jean François Croguennec*

---

- **Etude de revitalisation centre bourg, choix du cabinet**

Le conseil municipal du 19 février a autorisé Monsieur le maire à consulter sous forme de procédure adaptée pour procéder à une étude préalable à une redynamisation du centre bourg.

4 cabinets ont répondu à la consultation, 3 d'entre eux ont été auditionnés le 20 mars 2018. Monsieur le Maire sollicite les membres qui ont participé à l'audition afin qu'ils donnent leur avis quant aux 3 projets présentés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Décide de retenir** à Tristan Laprairie architecte pour mener à bien l'étude préalable à la revitalisation du centre bourg
- **Autorise** le Maire à signer les actes afférents

- **Demandes de subvention Dotation se Soutien à l'Investissement local DSIL**

**1. Chaudière du Brug**

En 2008, avec la création de la nouvelle résidence du Brug, le **réseau de chaleur du brug** était mis en service. Une chaudière de 320 KW alimente en chaleur les bâtiments communaux connexes (résidence ; centre de Loisirs sans hébergement, aide Sud de l'ancienne résidence centre de formation du Basket et locaux ADMR et le foyer de vie des genets d'or) plus de 6 000 m<sup>2</sup> de bâtiments sont chauffés au bois

Chaque année la chaudière du brug consomme environ 200 tonnes de bois bocage équivalent à 75 000 l de fuel .

L'an prochain les Genets d'Or vont étendre leurs locaux pour offrir 16 places supplémentaires à leur foyer de vie. Ils ont souhaité pouvoir se raccorder.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de présenter un dossier de demande de subvention au titre du FSIL pour réaliser ces travaux

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Approuve** les travaux évalués à 70 000 €

- **Sollicite** le Fonds de Soutien à L'investissement local pour financer ces travaux
- **Autorise** Monsieur le Maire à consulter sous forme de procédure adaptée

## **2. Piscine Retiré**

### **3. Rénovation/accessibilité mairie**

Par délibération du 22 septembre 2016, le conseil municipal de PLEYBER-CHRIST a adopté L'Agenda d'Accessibilité Programmé de la commune qui prévoit la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux sur 6 ans

Pour 2018, les commissions ont travaillé sur l'accessibilité de la mairie avec le cabinet d'architecte Baillot. Les travaux consistent en une réhabilitation pour mise en accessibilité et une extension. Le bâtiment mairie est un l'ancien presbytère réhabilité mais tout en hauteur.

Les locaux dévolus à l'accueil du public sont inadaptés Un certain nombre de services ne sont pas accessibles pour tous les usagers (urbanisme, bureaux des élus, facturation comptabilité ...) en raison de la conception même des locaux. Ces services se situent à l'étage, et le bâtiment ne dispose pas d'ascenseur pour les personnes en situation de handicaps.

Le montant des travaux est estimé à 495 000€ y compris 10 % d'imprévis

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- Approuve le programme de travaux présentés par Monsieur Le Maire,
- Sollicite tout autre dispositif financier susceptible d'aider au financement du programme (FSIL, Contrat de Territoire ....)
- Autorise le Maire à signer tous les actes afférents

### **4. Extension rénovation école maternelle R Desnos**

L'école maternelle Robert Desnos accueille une centaine d'enfants et force est de constater que chaque année le nombre de rationnaires augmente régulièrement. L'espace salle à manger de 42 m<sup>2</sup> ne permet pas l'accueil dans de bonnes conditions des rationnaires, les sanitaires voisins sont obsolètes et ne répondent pas aux exigences actuelles en matière d'hygiène en collectivité.

Il est proposé au conseil municipal de restructurer la salle de propreté selon les recommandations PMI, d'augmenter la surface de la salle à manger et de restructurer les locaux connexes et de mettre en adéquation les dispositifs techniques réglementaires, ventilation chauffage éclairage ....

Une attention particulière sera accordée à l'installation de dispositifs d'économie d'énergie, eau, éclairage, chauffage .

Le montant des travaux est estimé à 222 000

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- Approuve le programme de travaux présentés par Monsieur Le Maire,
- Sollicite tout autre dispositif financier susceptible d'aider au financement du programme (FSIL, Contrat de Territoire ....)
- Autorise le Maire à signer tous les actes afférents

#### **- Subvention Foyer Socio Educatif du collège des Monts d'Arrée**

La commission enfance jeunesse propose d'attribuer une subvention au foyer Socio Educatif du collège des Monts d'Arrée.

Foyer Socio Educatif Collège des monts	500 €
----------------------------------------	-------

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- **Par 17 voix pour et une abstention,**
- **Approuve** la subvention proposée

- **Motion ouverture de poste de documentaliste au collège des Monts d'Arrée**

Sylvie Rodde, conseillère municipale siégeant au conseil d'administration du collège des Monts d'Arrée attire l'attention du conseil municipal sur le manque d'un ½ poste de documentaliste au sein de l'établissement

Le collège a totalement été restructuré par le Conseil Départemental du Finistère

L'établissement compte actuellement 309 élèves, répartis en 13 classes et ne dispose que d'un ½ poste de professeur documentaliste ; qu'il doit assurer seul le travail de gestion d'un centre de ressources multimédia, tout en assurant son ouverture maximale pour les élèves ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL de Pleyber-Christ s'associe à la démarche de l'établissement pour solliciter l'ouverture d'un ½ poste de professeur documentaliste**

---